

temps à exposer des points de vue au pied levé sur des questions de ce genre. Elle-même et sa commission sont payées pour enquêter et faire des recommandations, et c'est le Parlement qui décidera s'il convient de lui conférer des pouvoirs, et non M^{me} Plumptre.

Je pourrais poursuivre en parlant de ce que j'estime être l'attitude quelque peu condescendante qu'on décèle dans le premier rapport à l'égard des consommateurs auxquels elle recommande d'être prudents dans leurs achats. Devons-nous en déduire que nos concitoyens ne sont pas prudents dans leurs achats? S'ils achètent avec circonspection, le prix des denrées augmente dans les mêmes proportions que celles qu'ils achètent à la légère. Leur conseiller d'acheter avec circonspection est actuellement un bien faible réconfort pour les consommateurs.

Mon parti appuie l'idée d'une commission de surveillance qui soit efficace et opérationnelle. Notre opinion de l'actuelle commission et la diligence dont elle fait preuve est extrêmement mitigée. Je ne tiens pas, pour le moment, à citer des noms. Je ne serais pas déçu si M^{me} Plumptre était remplacée par un président plus actif et compétent, mais cela ne résoudra pas le problème réel qui est: La Chambre—et je m'adresse aux conservateurs comme aux libéraux—est-elle disposée à donner à cette commission, approuvée par elle et créée par le gouvernement, les pouvoirs nécessaires pour mener ses enquêtes?

Pourquoi ces pouvoirs sont-ils aussi importants? Pourquoi est-il nécessaire que la Commission applique ses décisions au lieu d'en laisser le soin au gouvernement? Il est inutile de dire aux membres de l'opposition que les garanties données dans le passé par les ministériels ne nous convainquent pas tout à fait que lorsqu'une recommandation est faite, le gouvernement y donnera suite. Le 13 août, le premier ministre a dit: «Nous envisagerons de rendre illégal ou injustifié en vertu de la loi ce que l'on peut faire maintenant et que l'on considère comme du mercantilisme et qu'il est peut-être difficile de faire tomber sous le coup de notre législation actuelle.» Transposé, cela signifie que si une recommandation était présentée, le gouvernement envisagerait de l'appliquer. Cette garantie ne suffit pas. Mais, en fait, si le gouvernement veut proposer d'appliquer les recommandations de la Commission, pourquoi ne pas le faire convenablement et lui donner le pouvoir d'appliquer ses propres recommandations? Il faut lui donner des moyens d'action. Il faut lui donner le pouvoir de ramener les prix à leur niveau antérieur lorsque c'est nécessaire. Il me semble que ce serait non seulement une solution raisonnable, mais aussi le moyen le plus rapide de régler le problème.

Le représentant de Don Valley (M. Gillies) a parlé l'autre jour de faire échec aux prévisions inflationnistes. Je ne vois pas de moyen plus rapide et plus efficace que cette commission, et j'espère qu'elle le fera très rapidement. Les exemples de consommateurs qui se font rouler devraient suffire à lui permettre d'appliquer les pouvoirs que la Chambre lui a accordés: ramener les prix à leur niveau antérieur ou supprimer les augmentations; cela montrerait que cet organisme gouvernemental est capable de protéger le consommateur canadien.

Je viens maintenant à un autre facteur de hausse du coût de la vie qu'il faudrait souligner davantage qu'on ne l'a fait en comité ou par la suite. Je veux parler des profits et des marges bénéficiaires. Lorsque les représentants des supermarchés sont venus devant nous, ils ont parlé surtout des bénéfices réalisés au cours de l'année financière 1972 et avant. Ces années financières ont pris fin en mars ou avril de l'année en question. Lorsque nous avons examiné ces

Prix de l'alimentation

bénéfices une fois traduits en profits répartissables nous avons vu que les supermarchés faisaient des bénéfices de l'ordre de 10 à 12 ou 12½ p. 100. Ils ont fait remarqué—et, je pense, à juste titre—que ces bénéfices étaient du même ordre que ceux des autres secteurs de l'économie canadienne.

En fait c'est seulement depuis l'été 1972 et surtout au cours de l'année 1973 que les prix des aliments ont connu une hausse très importante. Je trouve donc important d'examiner, dans la mesure où nous pouvons obtenir des chiffres, les bénéfices réalisés au cours de cette période. Par exemple, les magasins Dominion ont annoncé lors d'une récente assemblée annuelle que leurs bénéfices nets avaient augmenté au cours des trois premiers mois de l'année financière 1973-1974, passant de 18 cents par part pour l'année précédente à 34 cents par part, soit une augmentation de presque 100 p. 100. Le président du conseil d'administration a déclaré: «L'année dernière était une très mauvaise année et cette année nous permettra donc de nous rattrapper.» Je ne dis pas que ce soit faux. Je rappelle toutefois aux députés qu'en 1973, l'année se terminant en mars 1973, les magasins Dominion ont fait un profit de 11c. par part, soit de 10.9 p. 100 pour être précis, et en 1972, de 11.2 p. 100. C'est au cours de l'année financière 1971, il y a deux ans qu'ils ont connu cette prétendue mauvaise année car à cette époque les supermarchés se livraient une guerre des prix.

Lorsqu'on étudie l'industrie de l'alimentation en général et non seulement les supermarchés on remarque par exemple que pour l'année se terminant le 30 décembre 1972 le revenu net de la Burns Foods s'est élevé à 3.6 millions de dollars alors qu'il était de 2.9 millions l'année précédente, une augmentation de 25 p. 100. Pendant les six mois se terminant le 1^{er} juillet 1973, il y a eu une autre hausse de 24.4 p. 100. Les chiffres de la société Becker Milk font état d'un rendement de 20.4 p. 100 une fois les impôts payés pour l'année 1972. La Canada Packers a enregistré une hausse intéressante de plus de 4 millions de dollars de revenu net pour la même période l'année précédente, soit une augmentation de 40 p. 100. Le taux de rendement pour l'année la plus récente était de 10.95 p. 100 et au cours des 13 semaines se terminant le 30 juin de cette année, le revenu net a augmenté de 35 p. 100 encore.

● (1620)

Le revenu net de la Canada Safeway est passé de 15 millions en 1971 à 21 millions en 1972, avec un taux de rendement de 12.6 p. 100, comme je l'ai dit. J'ai déjà parlé de la Dominion Stores et de la Dominion Dairies. Au cours de la période de 6 mois se terminant le 30 juin 1973, le revenu net a accusé une hausse de 59 p. 100. Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1972 le revenu net de la General Foods est passé de 9.2 millions à 10.3 millions, tandis que son taux de rendement de l'investissement était de 14 p. 100. Au cours des 16 semaines se terminant le 19 mai de cette année, les bénéfices de la M. Loeb ont augmenté de plus de 122 p. 100. Par ailleurs, les profits de la Maple Leaf Mills ont augmenté de 81 p. 100 en dépit d'une baisse minime des ventes l'année dernière. Pendant la même année, le rendement de la Quaker Oats a été de 12.6 p. 100 et pour l'année financière se terminant le 28 octobre 1972, le taux de rendement de l'investissement de la Schneider's Limited a été de 10 p. 100. Au cours des 12 mois se terminant le 23 mars 1973, la Silverwood Industries a connu une augmentation des profits nets de 775 p. 100 supérieure à ceux qui ont été obtenus l'année précédente au cours de la même période. Ils peuvent sans doute expliquer ce phénomène, mais il reste qu'il s'agit là d'un